

M. CAHILL: Avant de vous en rapporter à un arbitrage, vous défalquez \$60,000,000 d'actions que le Grand-Tronc pourrait avoir à rembourser à l'Etat.

L'hon. M. MEIGHEN: Oh, non!

M. CAHILL: Il a une dette de \$97,000,000 et, pour le protéger, vous garantisiez ces actions et vous les convertissez, pour ainsi dire, en obligations de l'Etat, et les arbitres n'ont plus qu'à se prononcer sur ces \$28,000,000, plus ou moins, d'actions qui n'ont aucune valeur. Vous ne voulez pas dire que vous acceptez une propriété hypothéquée pour faire face à tout ce passif. Non, bien entendu. Vous êtes mieux renseigné que cela. Ainsi, vous convertissez ces \$60,000,000 en une hypothèque, en des obligations ou des débentures—selon qu'il vous plaira—et vous leur remettez cela entre les mains, et il n'y a plus qu'à s'occuper de \$28,000,000 d'actions; de sorte que, si leur passif est de \$30,000,000, vous savez qu'il vous manque \$2,000,000 au point de départ. Cependant, il y aura un arbitrage pour constater si les \$28,000,000 d'actions valent encore quelque chose.

Vous dites que \$30,000,000 seraient moins que vous vous attendriez à payer pour toute l'entreprise. L'argument n'a aucune plausibilité et j'ose dire que, lorsqu'il aura bâclé l'affaire, mon honorable ami s'apercevra qu'il a fait perdre au Canada une somme d'argent énorme, en libérant le Grand-Tronc-Pacifique de ses obligations relativement à ces \$60,000,000. Tout ce que l'Etat peut recevoir en échange d'une créance de \$97,000,000 c'est \$78,000,000 d'actions d'une valeur problématique.

M. FOURNIER: Si j'ai bien saisi la pensée du ministre des Chemins de fer cet après-midi, en s'emparant du Grand-Tronc, nous assumons les obligations du Grand-Tronc-Pacifique.

L'hon. M. MEIGHEN: Mais, non. Il n'est pas spécifié que nous assumons cette dette.

M. FOURNIER: N'y a-t-il pas \$17,000,000 d'obligations du Grand-Tronc-Pacifique que l'ancien Grand-Tronc a garanties.

L'hon. M. MEIGHEN: Il y en a pour une grosse somme.

M. FOURNIER: Ne serons-nous pas tenus de payer ces obligations?

L'hon. M. MEIGHEN: Pas plus que nous le sommes aujourd'hui.

M. FOURNIER: Le ministre a dit que le Grand-Tronc a pu pendant dix ans distribuer annuellement un million de dol-

[L'hon. M. Meighen.]

lars de dividendes. N'est-ce pas parce que l'Etat a soldé l'intérêt sur les obligations du Grand-Tronc-Pacifique qui étaient garanties par l'ancien Grand-Tronc?

L'hon. M. MEIGHEN: Non.

M. FOURNIER: Si le Grand-Tronc avait servi l'intérêt sur les obligations du Grand-Tronc-Pacifique, aurait-il été en état de payer des dividendes à ses actionnaires?

L'hon. M. MEIGHEN: Il ne l'aurait pas été depuis deux à trois ans. Le Grand-Tronc-Pacifique a payé ses propres dividendes, mais il l'a fait parce que nous lui avons prêté de l'argent sur la garantie du Grand-Tronc-Pacifique. Le Grand-Tronc a des dettes relativement au Grand-Tronc-Pacifique. Si, au jugement des arbitres, ces dettes dépassent le montant que le Grand-Tronc-Pacifique sert à garantir, la somme allouée sera diminuée d'autant. Cependant, nous prétendons certainement—et à bon droit, il me semble—que, si la compagnie du Grand-Tronc est tenue de solder les dettes du Grand-Tronc-Pacifique, celui-ci ne peut pas les acquitter lui-même, elle serait, sans cela, en mesure de payer des dividendes sur ces quatre catégories d'actions.

M. FOURNIER: Si le Grand-Tronc-Pacifique liquidait ou ne réussissait pas à couvrir ses dépenses fixes, l'ancien Grand-Tronc ne serait-il pas tenu de payer environ \$3,000,000 d'intérêt annuel sur les obligations non garanties du Grand-Tronc-Pacifique?

L'hon. M. MEIGHEN: Oui, ou même plus.

M. FOURNIER: S'il servait l'intérêt sur ces obligations pourrait-il payer des dividendes sur ses actions privilégiées?

L'hon. M. MEIGHEN: Il le pourrait peut-être, il va sans dire.

M. FOURNIER: Si les actions privilégiées ne rapportaient rien, quelle en serait la valeur?

L'hon. M. MEIGHEN: Je ne serais pas un juge en la matière. Une raison par laquelle il serait difficile de se prononcer, c'est qu'il y a des actions ordinaires pour lesquelles on a payé \$30,000,000 sans jamais recevoir un dividende, et que les apparences n'ont jamais été plus sombres que l'an dernier. Cependant, elles ont toujours eu une valeur. Je ne pourrais pas dire qu'elles n'en avaient pas.